

MAISON DES
ASSOCIATIONS

*Un espace dédié à la
Vie Associative*

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2027

Comment faire ?

1. **Enregistrez la pièce jointe - dossier de subvention 2027 - sur votre ordinateur.**
2. Le dossier est au format *Formulaire PDF modifiable*. Vous pouvez le compléter directement depuis votre PC. A tout moment, vous avez la possibilité de modifier ou corriger votre saisie.
3. Une fois votre saisie terminée, veuillez **enregistrer** votre version finalisée sur votre PC.
4. Si vous avez une signature électronique ou avez enregistré votre signature, procédez à la signature de votre dossier et enregistrez votre version signée. Si vous n'en disposez pas, veuillez imprimer les pages concernées pour les signer manuellement et les ajouter à vos pièces justificatives.
5. Rassemblez et scannez l'ensemble des pièces justificatives à joindre à votre demande de subvention.

Votre dossier (formulaire de demande + pièces) est prêt pour être déposé.

Vous avez deux possibilités :

- **Le transmettre par voie dématérialisée par mail à : vie.associative@mauguio-carnon.com**
- **ou l'imprimer et le déposer directement auprès du service Vie Associative.**

Renseignements:

***Service Vie Associative 04 34 35 90 56**

Date limite de dépôt des dossiers : avant le 06 novembre 2026

Pour information: Une version format papier est disponible sur demande auprès du service vie associative.

Service Vie Associative: 04 67 29 05 23 - vie.associative@mauguio-carnon.com - Maison des Associations, 100 Boulevard Jean Macé - Mauguio

